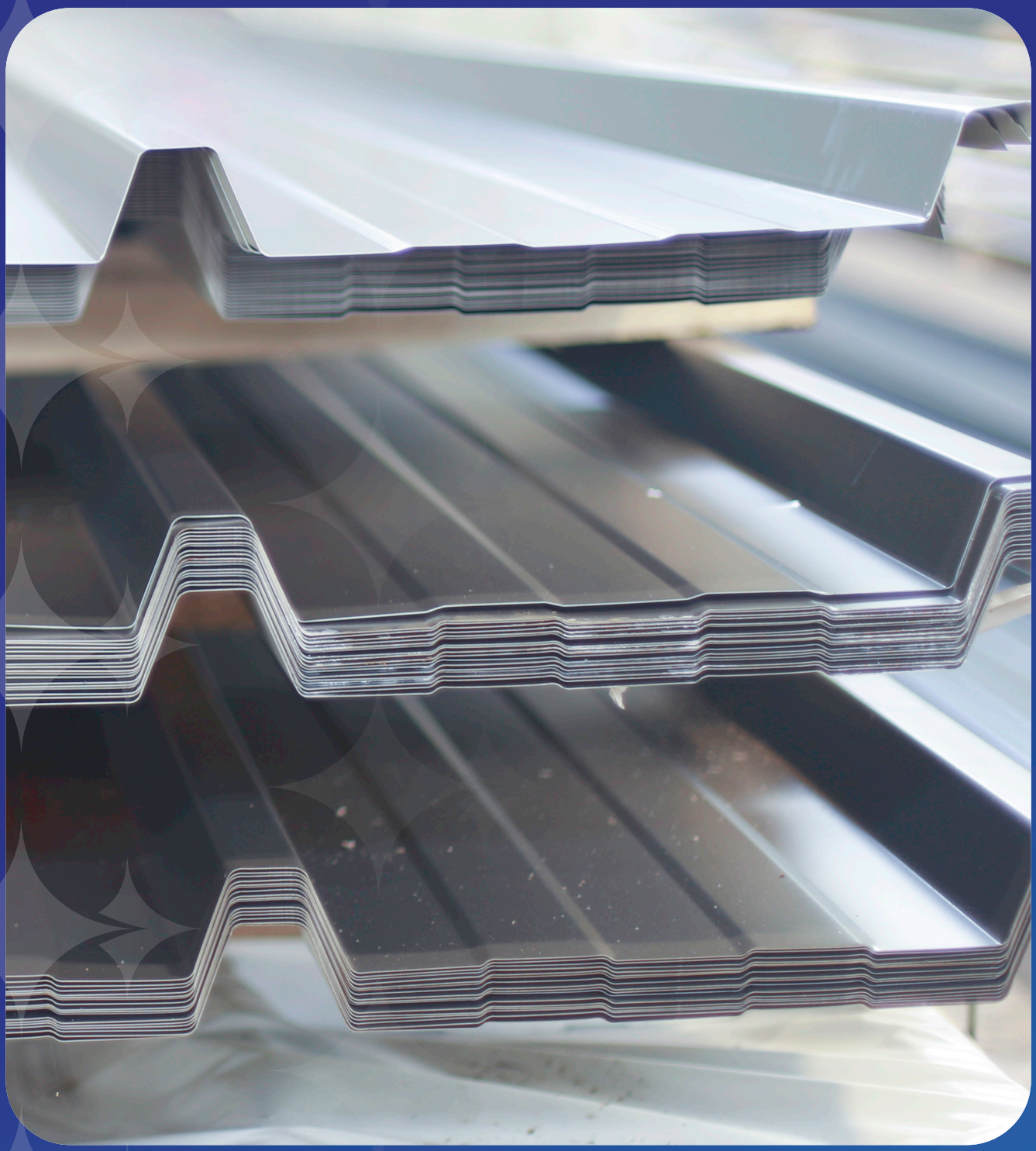


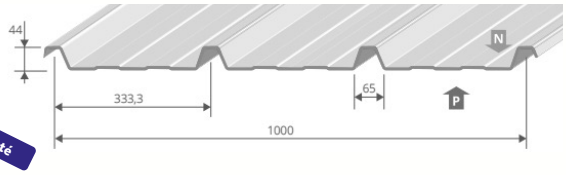
Bardage - Couverture
Accessoires
Bardage - Couverture
Panneaux isolants

BELMET

Profil : 3.45.1000 R

Profil métallique pour couverture sèche

Longueur standard : de 1500 à 13000 mm
Nuance de l'acier : S320 GD selon norme NF EN 10147



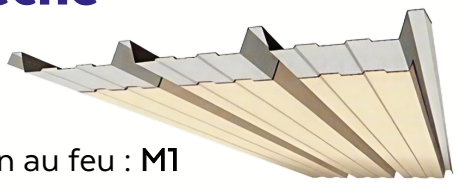
Revêtement	Épaisseur (mm)	Coloris	Stock
Laquage polyester 25 microns sur Face N	0,63	RAL 5008 (Bleu ardoise)	
		RAL 7016 (Gris)	
		RAL 9010 (Blanc)	
Laquage polyester 35 microns sur Face N	0,63	RAL 7016 (Gris)	
Laquage polyester 40 microns sur Face N	0,63	RAL 7016 (Gris) Granite mat	

Nouveauté

Épaisseur (mm)	Masse (kg / m²)
0,63	6,03
0,75	7,18

Autres coloris : nous consulter
Service de coupe à longueur

Profil métallique pour couverture sèche avec régulateur de condensation



Caractéristiques techniques :
Application sur : **Face P**
Taux d'absorption : **530 g / m²**
Traitement : **Fongicide**
Classement de réaction au feu : **M1**
Couleur du régulateur : **Gris**

Revêtement	Épaisseur (mm)	Coloris	Stock
Laquage polyester 25 microns sur Face N	0,63	RAL 5008 (Bleu ardoise)	
		RAL 7016 (Gris)	
		RAL 9010 (Blanc)	

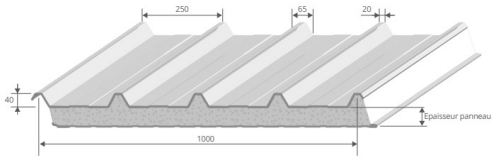
Domaine d'application : ce profil est la réponse aux problèmes de condensation qui se manifeste dans les endroits comme :

- Les locaux industriels, les entrepôts, les bâtiments agricoles,
- Les immeubles d'habitations, pavillons
- Les salles de sport ...

Attention : l'utilisation de ce profil n'exclut en aucun cas la ventilation des locaux.

Panneau polycarbonate 1200 j

En stock : panneaux 3.45.1000 en polycarbonate

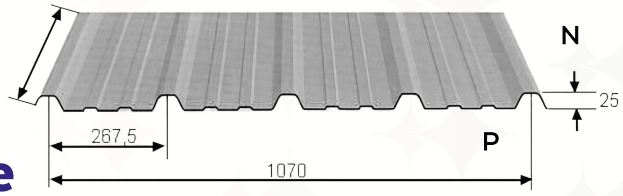


Panneau sandwich 4.40

Sur consultation (délai court) : panneau sandwich isolant de couverture 4.40

Profil : 4.25.1070

Profil métallique pour bardage



Longueur standard : de 1500 à 12000 mm
Nuance de l'acier : S320 GD selon norme NF EN 10147

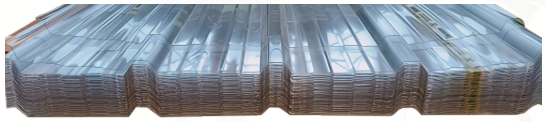
Revêtement	Épaisseur (mm)	Coloris	Stock
Laquage polyester 25 microns sur Face N	0,63	RAL 1015 (Sable)	
	0,63	RAL 5008 (Bleu ardoise)	
	0,63	RAL 6011 (Vert)	
	0,63	RAL 7016 (Gris)	
	0,63	RAL 9006 (Gris)	
	0,63	RAL 9010 (Blanc)	

Épaisseur (mm)	Masse (kg / m²)
0,63	5,64
0,75	6,71

Autres coloris : nous consulter
Service de coupe à longueur

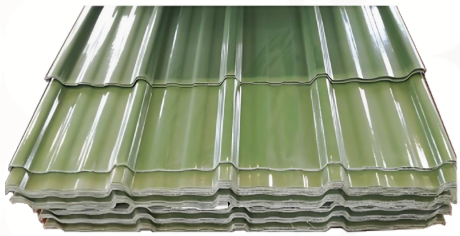
Panneau polycarbonate 1200j

En stock : Panneaux 4.25.1070 en polycarbonate



Plaque polyester 100% opaque : Elycolor®

En stock : plaques 4.25.1070 Elycolor® 15/10 Classe 3



Plaque en Polyester **renforcé de fibres de verre.**
Colorée dans la masse.
Classement réaction au feu : **M4.**
Bonne résistance aux agressions chimiques, aux UV, à l'atmosphère saline et à la décoloration.

Domaine d'application : réalisation de parties opaques en couverture et bardage.

Garantie : garantie décennale contre le défibrage et la décoloration due à l'exposition aux UV (la plaque devient mate mais conservera sa teinte). La perte des propriétés mécaniques sera inférieure à 10%.

Vert 6011 — Sable 1015

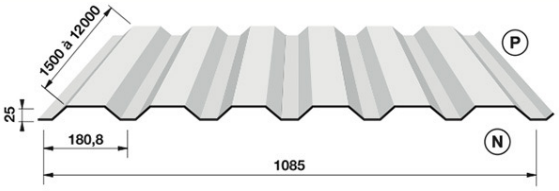
Autres coloris : nous consulter

Les poids indiqués sont théoriques. Les poids réels peuvent varier en fonction des tolérances de laminage.
Profils / dimensions tenus en stock. Autres formats, nous consulter.

Profil : 6.25.1085

Profil métallique pour bardage

Longueur standard : de 1500 à 12000 mm
Nuance de l'acier : S320 GD selon norme NF EN 10147



Revêtement	Épaisseur (mm)	Coloris	Stock
Laquage polyester 25 microns sur Face P	0,63	RAL 7016	
	0,63	RAL 9006	
	0,63	RAL 9010	

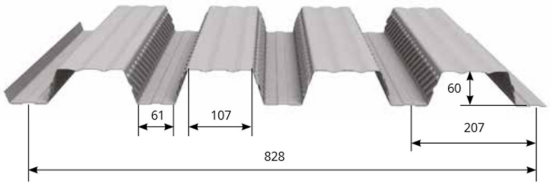
Service de coupe à longueur

Panneau polycarbonate 1200j

En stock : Panneaux 6.25.1085 en polycarbonate

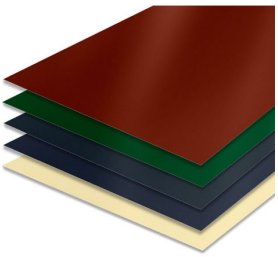
Plancher collaborant PCB 60

Norme : Acier galvanisé NF EN 10346 / NF P 34-310



Épaisseur (mm)	Longueur (m)	Largeur utile (mm)	Masse (kg / m²)	Stock
0,75	6,10	828	8,67	

Tôles planes laquées



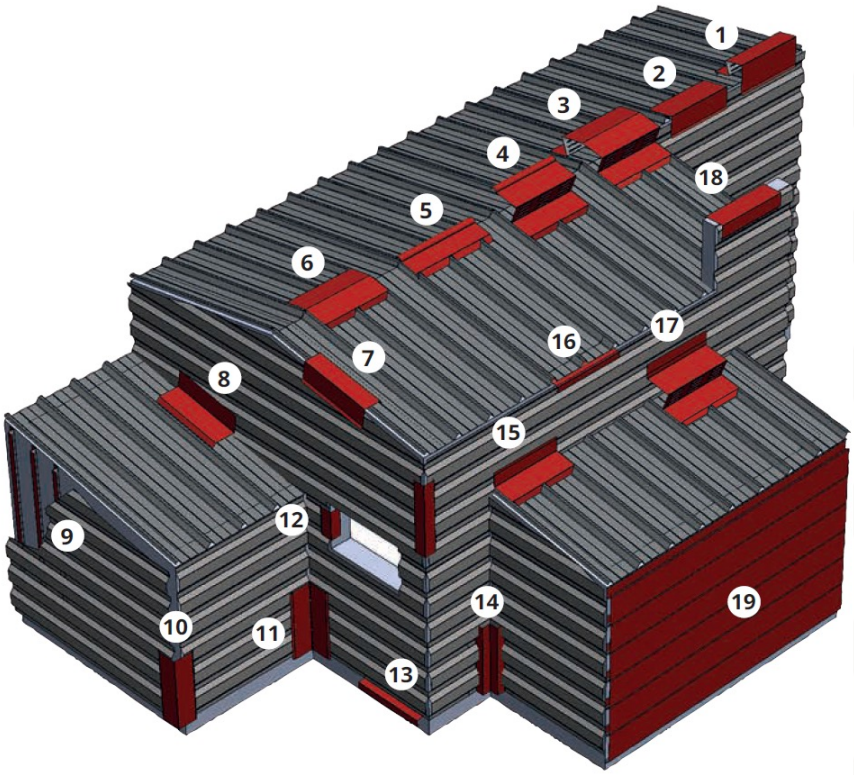
Tôles galvanisées et laquées de revêtement 25 ou 35 microns sur une face avec protection par film plastique et primaire sur l'autre face pour la réalisation d'accessoires de bâtiment.

Nouveauté

Dimensions (mm)	RAL gérés en stock								
	Blanc	Sable	Rouge	Bleu	Vert	Gris			Noir
3000 x 1220 x 0,75 25 microns	9002	1015	3000	5002	6011	7012	7022	7037	9005
	9010			5008	6021	7015	7032	9006	
	9016					7016	7035	9007	
4000 x 1220 x 0,75	9010			5008		7016			9005

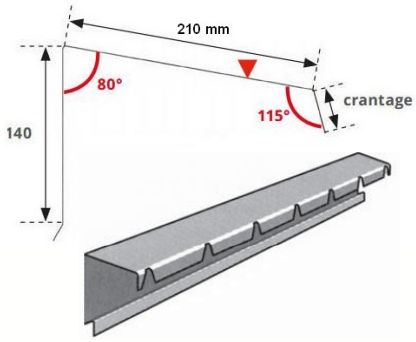
Dimensions (mm)	RAL gérés en stock			
	Blanc	Bleu	Gris	Noir
3000 x 1220 x 0,75 35 microns	9010	5008	7016	9005
			9006	

Les pliages

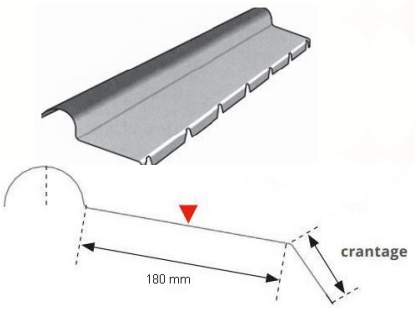


1. Faîtière simple ventilée crantée
2. **Bandeau de faitage**
3. Faîtière double ventilée crantée
4. 1/2 faîtière à boudin ventilée crantée
5. **Faitage boudin bleu**
6. **Faitage double pente**
7. **Bande de rive**
8. **Bande de rive contre mur**
9. Écarteur
10. Angle sortant
11. Angle rentrant
12. Jambage
13. Bavette à rejet d'eau
14. Angle rentrant bardage horizontal
15. **Faitage contre mur**
16. Closoir bord découpé
17. Faitière contre mur crantée ventilée
18. Couvertine standard
19. Lames horizontales

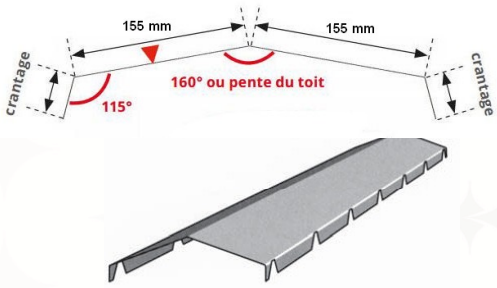
2. Bandeau de faitage 3.45



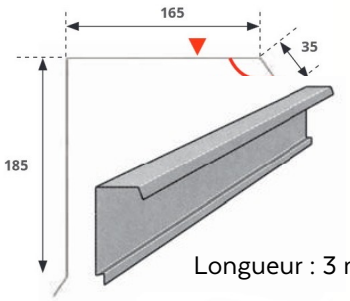
5. Faitage boudin 3.45



6. Faitage double pente 3.45

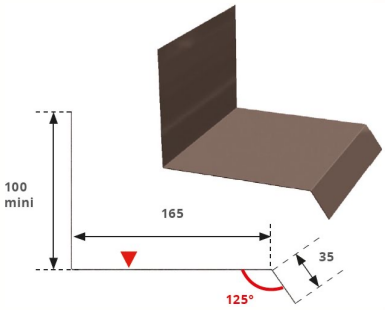


7. Bande de rive

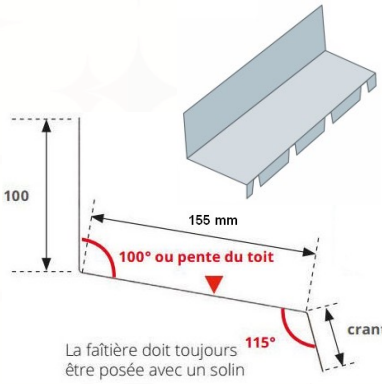


Longueur : 3 m

8. Bande de rive contre mur



15. Faitage contre mur 3.45



Épaisseur de tôle standard = 0,75 mm
RAL 5008, 9010 et 7016
Longueur : 2,1 m (utile : 2 m)
Autres RAL sur demande

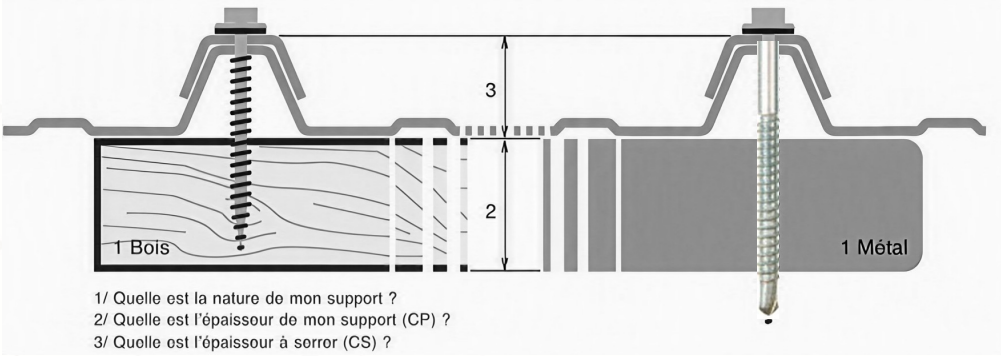


Bombes de retouches

RAL : 5008 ; 7016

Les poids indiqués sont théoriques. Les poids réels peuvent varier en fonction des tolérances de laminage.
Profils / dimensions tenus en stock. Autres formats, nous consulter.

Accessoires de pose

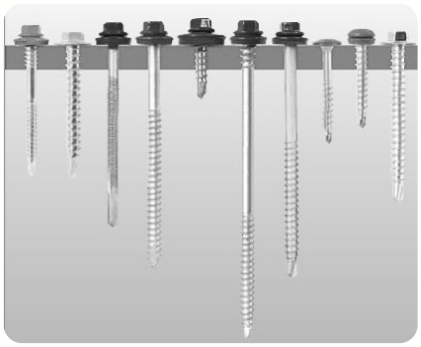


Quelles sont les 3 règles essentielles à respecter afin d'éviter des désagréments tels que refus de perçage, brûlage de la pointe, rupture de la vis ou infiltration d'eau ?

1) Le respect de la capacité de perçage (cf ci-contre).
2) La vitesse de rotation de la visseuse et la charge axiale doivent être adaptées au diamètre de la vis :
 - pour un diamètre de 4.8 mm, la vitesse doit être de 2.400 tr/min et la charge de 25 kg,
 - pour un diamètre de 5.5 mm, la vitesse doit être de 1.800 tr/min et la charge de 30 kg,
 - pour un diamètre de 6.3 mm, la vitesse doit être de 1.800 tr/min et la charge de 35 kg
3) Le contrôle du serrage doit être rendu possible par une butée de profondeur et un limitateur de couple.

Quelles sont les principales préconisations techniques ou les obligations issues du DTU ?

1) Le minimum d'ancrage dans un support en bois est de 35mm pour le bardage et de 50mm pour la couverture et le bardage en panneaux sandwich.
2) En couverture, il est obligatoire de fixer en sommet d'onde sur un support en bois.



Cavaliers

Type	Coloris	Stock
CAVALIER 3 EN 1 VIS BOIS R TOUT ASSEMBLÉ Vis+Cavalier+Rondelle	RAL 5008, 7016, 9010	Par 100 pièces
CAVALIER COVEO 3.45R	Galvanisé	Par 100 pièces
CAVALIER COVEO 3,45R	RAL 5008, 7016, 9010	Par 100 pièces



Pontet

Type	Stock
PONTET FERGAL 1000X45 (Plastique Hauteur 44 mm)	Par 100 pièces



Bardage sur support métallique

En stock : Vis E-VS Bohr 4 14 5,5 x 25
Laquée en RAL : 1015 / 5008 / 6011 / 7016 / 9002 / 9005 / 9006 / 9010 ou zinguée

Vis auto-perceuse **en acier zinguée** tête hexagonale de 8 mm fournie avec une rondelle en acier de 14 ou 16 mm pré-montée et munie d'un joint EPDM vulcanisé et imputrescible.



Bardage sur support bois

En stock : Vis E-VS Bohr RS 14 4,8 x 35
Laquée en RAL : 1015 / 5008 / 6011 / 7016 / 7022 / 9002 / 9006 / 9010 ou zinguée

Vis E-VS TX 8 16 A 6,5 x 45
Laquée en RAL : Sablé 1015 ou 6011
Plaque polyester (ELYCOLOR®)

Couverture sur support métallique



En stock : Vis E-VS Bohr 3 16 6,3 x 80
Laquée en RAL 5008 / 7016 / 9010 ou zinguée

Vis auto-perceuse **en acier zinguée** traité 12 cycles Kesternich, tête hexagonale de 8 mm fournie avec une rondelle en acier de 14 ou 16 mm pré-montée et munie d'un joint EPDM vulcanisé et imputrescible.

Couverture sur support bois



En stock : Vis E-VS Bohr 8 16 A 6,5 x 100 sp
Laquée en RAL 5008 / 7016 / Zinguée / Sablé 1015 / 6011 / 9010

Vis auto-perceuse en acier zinguée traité 12 cycles Kesternich, tête hexagonale de 8 mm fournie avec une rondelle en acier de 14 ou 16 mm pré-montée et munie d'un joint EPDM vulcanisé et imputrescible.
Pointe fraisée.



Vis pour couturage bac couverture

En stock : Vis E-VS Bohr RS 14 4,8 x 20
Laquée en RAL : 5008 / 6011 / 7016 /9002 / 9006 / 9010 / 9005 / 1015 / Sablé 1015

Vis auto-perceuse **en acier zinguée** tête hexagonale de 8 mm fournie avec une rondelle en acier de 14 ou 16 mm pré-montée et munie d'un joint EPDM vulcanisé et imputrescible.

Sert à couturer les bacs de couverture.

Les poids indiqués sont théoriques. Les poids réels peuvent varier en fonction des tolérances de laminage.
Profils / dimensions tenus en stock. Autres formats, nous consulter.

Conditions générales de vente

PRÉAMBULE

Les présentes conditions générales de vente sont seules applicables aux conventions passées avec les clients et annulent expressément toutes conditions d'achats des clients. Il ne peut y être dérogé que par écrit. Les produits présentés dans nos catalogues peuvent être modifiés en fonction de notre référencement ou de leur évolution.

1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les conditions générales ci-après sont applicables à toutes nos marchandises, sauf stipulations particulières qui devront faire l'objet d'une convention écrite pour une commande exceptionnelle.

Toute commande implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente. Celles-ci ne sauraient être modifiées même par des stipulations contraires, pouvant figurer sur les bons de commande du client, ses conditions générales d'achat ou sur tout autre document.

2. ENGAGEMENT

Toute commande devient définitive dès acceptation formelle et écrite de notre société ou envoi du bon de livraison. De même, les remises de prix, factures proforma et tous autres documents de même ordre n'ont de valeur à notre égard qu'après confirmation écrite. Toutes modifications aux commandes en qualité et quantité devront être au préalable expressément acceptées par Belmet Les renseignements portés sur les catalogues, prospectus, publicités, barèmes de prix et autres documents commerciaux ou sur notre site internet ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne peuvent nous engager.

3. PRIX

Le prix applicable à un produit est celui de notre tarif en vigueur à la date de la commande ou, à défaut, celui de l'offre que nous émettons sur consultation du client. Si ce prix subit une modification entre la date de commande et la date de livraison, le nouveau prix applicable sera communiqué au client qui, sauf refus exprès dans un délai de huit jours, sera réputé l'avoir accepté.

Le prix s'entend hors taxe, produit non emballé, pris dans nos magasins, sauf conventions particulières. En cas de livraison du produit au client, il peut donc lui être facturé une participation forfaitaire aux frais de transport et d'emballage, selon notre barème en vigueur. La facture est également majorée d'un montant forfaitaire à titre de coût de facturation, qui sera indiqué au client sur demande.

Nos offres de prix sont établies à titre informatif. Elles ne constituent pas une proposition technique susceptible d'engager notre responsabilité.

4. PAIEMENT

Nos factures sont payables au comptant à l'enlèvement ou à la livraison des marchandises sauf accord particulier entre les parties, par chèque, virement, carte bancaire ou traite domiciliée.

Les traites adressées pour acceptation doivent être renvoyées par le Client dans les 10 jours qui suivent leur réception.

En cas de non-paiement d'une facture à son échéance, Belmet se réserve le droit d'exiger pour les futures commandes un paiement comptant par chèque, carte bancaire ou virement, sans escompte.

En cas de défaut de paiement à la date fixée sur la facture, les sommes dues porteront intérêts à un taux égal à trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur conformément aux dispositions de l'article L 441-6 du Code de commerce. Tout impayé sera majoré des frais et intérêts moratoires de droit. Conformément aux articles L. 441-3 et L 441-6 du code du commerce, toute facture réglée après l'expiration du délai de paiement fera l'objet d'une indemnité forfaitaire de compensation des frais de recouvrement dont le montant est communiqué au client sur demande.

5. LIVRAISON

Le client s'engage à réceptionner les produits au lieu et à la date définis lors de la commande. Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif, y compris ceux figurant sur notre site internet. Leur non-respect ne pourra entraîner ni pénalité, ni annulation de commande, ni différé de paiement, sauf accord écrit et préalable de Belmet. Tous les coûts supplémentaires résultant d'un retard ou d'une difficulté de livraison imputable au client seront à la charge de celui-ci. Les marchandises sont livrées à l'adresse indiquée par le client lors de la commande. Toute modification de l'adresse ou des conditions de livraison devra être préalablement acceptée par Belmet.

Sauf stipulation contraire, les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire. Il appartient au client, lors de la réception, de vérifier l'état et la conformité des marchandises et, en cas d'avarie ou de manquant, de formuler les réserves nécessaires auprès du transporteur conformément aux dispositions légales applicables.

Les opérations de chargement des produits sont effectuées par celui qui fait circuler le véhicule. Les opérations de déchargement au lieu de livraison sont assurées sous la responsabilité du client, quelle que soit la participation apportée à celles-ci par le chauffeur de Belmet ou par le transporteur mandaté par Belmet. En cas de force majeure ou d'événement indépendant de la volonté de Belmet empêchant ou retardant la livraison, notamment en cas de guerre, émeute, incendie, inondation, accident, épidémie/pandémie, grève ou tout autre événement imprévisible et irrésistible, Belmet ne pourra être tenue responsable du retard ou de l'inexécution de ses obligations de livraison.

6. RÉCLAMATIONS

Il appartient au client d'effectuer toutes vérifications tant qualitatives que quantitatives à la réception des produits achetés. La réception en mauvais état des colis, doit être notifiée au transporteur (Belmet ou sous-traitant) avant l'acceptation de la livraison.
Les réclamations doivent être adressées par lettre recommandée avec AR dans les 3 jours qui suivent la réception des marchandises, dans un délai maxi de 3 mois à compter de la date d'émission de notre facture, à défaut de quoi, elles ne seront pas retenues.

7. RETOUR DE PRODUITS

Aucun retour de produits ne peut être effectué par le client sans notre accord préalable et écrit. Cet accord ne peut être donné qu'à titre exceptionnel, à condition que les produits fassent partie de notre plan de stock et qu'ils soient à l'état neuf, dans leur emballage d'origine.
La reprise des produits fera l'objet d'une facturation d'un montant forfaitaire communiqué au client sur demande.

8. GARANTIES

Les produits vendus par Belmet sont garantis de tout vice de fabrication pendant la période de garantie de ses différents partenaires fournisseurs à compter de la date de facturation, sans que cette garantie n'engage Belmet au-delà du remplacement de la pièce défectueuse, et sans aucune indemnité pour la main d'œuvre, préjudice ou autres motifs. Les avis et conseils, les indications techniques et les propositions que Belmet pourrait faire, faits de bonne foi, n'impliquent de sa part aucune responsabilité, ni garantie de résultat. Toute défectuosité provenant de l'usure normale du produit, d'une mauvaise utilisation ou d'un défaut d'installation, de montage ou d'entretien ne saurait donner lieu à garantie.

9. RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ

Belmet se réserve la propriété des produits vendus jusqu'au paiement intégral de leur prix en principal et intérêts.
Du seul fait de la passation de la commande, le client est réputé avoir accepté la présente clause, toute stipulation contraire étant réputée non écrite.
Le client devra assurer le stockage dans ses propres locaux et prendre toutes mesures utiles pour la conservation du droit de propriété de Belmet.
À défaut de paiement du prix à l'échéance convenue, Belmet pourra reprendre les marchandises, la vente sera résolue de plein droit si bon semble à Belmet et les éventuels acomptes déjà versés lui resteront acquis en contrepartie de la jouissance des marchandises dont aura bénéficié le client.

Transfert des risques - les produits resteront la propriété de Belmet jusqu'au paiement intégral de leur prix, mais le client en deviendra responsable dès leur remise matérielle, le transfert de possession entraînant celui des risques. Le client s'engage, en conséquence, à souscrire, dès à présent, un contrat d'assurance garantissant les risques de perte, vol ou destruction des produits achetés.
En cas de procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaires du client, les commandes en cours seront automatiquement annulées et Belmet se réserve le droit de revendiquer les marchandises en stock conformément aux dispositions des articles L. 624-16 à L. 624-18 du Code de commerce.

10. LITIGES

Les parties rechercheront avant toute action contentieuse un accord amiable. À défaut d'accord amiable, pour toutes contestations et quel qu'en soit l'objet, la loi française est la seule applicable et le tribunal de Commerce de Brest est seul compétent, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

Chiffres clés

20 000

m^2 de surface
de stockage totale

1000

m^2 de surface totale de
halls d'exposition

4

agences

16

camions équipés de grues

2

filmeuses

1

banc de coupe

Nos services



MANUTENTION
Préparation - Filmage



LOGISTIQUE
Stockage - Transport



DÉCOUPE



LOCATION



SAV



MARQUAGE TEXTILE

BELMET

Brest
ZI Kerscao
29480 LE RELECQ-KERHUON
02 98 28 21 64
brest@belmet.fr

Quimper
504 route de Rosporden
29000 QUIMPER
02 98 94 68 40
quimper@belmet.fr

Saint-Brieuc
ZI des Châtelets
22440 PLOUFRAGAN
02 96 78 36 18
saint-brieuc@belmet.fr

Rennes
5, rue de la Gaultière
35220 CHÂTEAUBOURG
02 90 64 01 50
rennes@belmet.fr

belmet.fr

SOCODA Réseau

CERTIFIED ISO 9001 BUREAU VERITAS